



ANNONCEMENT
Saison 2013/2014

**Le CVGH organise le CHALLENGE de Normandie
le samedi 1 mars 2014 de 12h00 à 20h00
à la patinoire du Havre**

Inscriptions :

Les inscriptions (15€/patineur) doivent être faites au plus tard le **jeudi 20 février 2014** sur le site internet à l'adresse suivante : <http://inscriptions.csnpv.fr>

En cas de difficulté de téléchargement de vos nouveaux patineurs non-inscrits sur le Top France, veuillez nous envoyer leurs informations aux adresses suivantes : bertrand.mius@wanadoo.fr et stephanielavenu@wanadoo.fr

Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.

La Piste :

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56mx26m sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m selon la règle ISU. La balustrade de la patinoire sera entièrement recouverte de matelas de protection sur tout le tour avec doublement des matelas dans les virages.

Distances :

Catégories	1 ^{ère} distance	2 ^{ème} distance	3 ^{ème} distance
Vétérans (+35 ans)	500m	500m	777m
Seniors	500m	500m	1000m
Juniors A	500m	500m	1000m
Juniors B	500m	500m	1000m
Juniors C	500m	500m	1000m
Juniors D	500m	500m	777m
Novices *	500m	500m	777m
Catégorie 3 (Mixte) *	500m	333m	500m
Catégorie 2 (Mixte) *	333m	333m	500m
Catégorie 1 (Mixte) *	333m	222m	333m

* Voir les compositions de ces catégories ci-dessous. Sous réserve de regroupement de catégories en fonction du nombre de participants.

Participation :

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (Compétition ou Kid) à la Fédération Française des Sports de Glace ou le cas échéant à des patineurs étrangers d'une fédération membre de l'ISU.

Sont considérés comme **Novces**, les patineurs **Juniors E** ou **Junior D** ayant réalisés leurs **temps de sélection aux championnats de France par catégories. Soit un temps sur 500 mètres inférieur à 1.02.000** pour les filles et 0.57.000 pour les garçons.

Sont considérés Catégorie 3, les patineurs ou patineuses Junior E ayant réalisé le temps de sélection **de la catégorie 3 du Critérium national des Jeunes soit moins de 0.48.000 au 333 mètres et n'ayant pas réalisé** les temps des Championnats de France par catégories.

Sont considérés Catégorie 2, les patineurs ou patineuses Junior E ayant réalisé le temps de sélection de la catégorie 2 du Critérium national des Jeunes soit moins de 0.57.000 au 333 mètres et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.

Sont considérés comme Catégorie 1 tous les autres patineurs ou patineuses Junior E.

Pour les catégories Juniors C à Seniors, tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps.

Une catégorie « Elite » pourra éventuellement être mise en place si le nombre d'inscrits le permet. Les meilleurs patineurs seraient regroupés dans cette catégorie. La sélection sera à l'appréciation du juge arbitre et du Competitor Steward lors du tirage au sort. Les distances courues par cette catégorie seraient : 1000 mètres, 500 mètres et 1500 mètres.

Les patineurs HandiSport confirmés seront regroupés avec les Vétérans.

Tirage au sort :

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 9 novembre à 12h30 à la patinoire en présence des coachs et des représentants des clubs et sous la responsabilité du Juge Arbitre et du Competitor Steward.

Règles de course :

Les règles de compétition font référence aux règlements ISU et nationaux de la CSNPV.

Chaque distance se déroulera sur deux tours (heat, finales), classement au temps pour constituer les finales. La constitution des groupes de la troisième distance (finale directe) sera réalisée en fonction du classement provisoire des deux premières distances. Le vainqueur par catégorie est celui ou celle qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance).

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

Tous les patineurs seront récompensés.

Équipement des patineurs :

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national.

Rappel : Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts).

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours (FFSS).

Responsabilité :

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

La Présidente
Lavenu Stéphanie